



Politique d'investissement

- Fonds Actions Internationales
- Thématique d'investissement : holdings cotées, managées par des entrepreneurs avec un track record de création de valeur et dont les intérêts sont alignés avec les minoritaires
- Horizon de placement recommandé : > à 5 ans

Chiffres clés

Valeur liquidative (Part I) : 97,79 €

Actif du compartiment : 12,4 M €

Indicateur de risque - SRI



Caractéristiques du compartiment

Gérants :



Benjamin BILLIARD
Gérant



Alexandre Ferri
Co-Gérant

Forme juridique : SICAV UCITS V Française

Date de lancement : 18/11/2020 (Part I) – Changement de stratégie le 03/11/2022

Code ISIN :

- Part I : FR0050001223
- Part R : FR0050001215

Valeur liquidative :

- Part I : 97,79 €
- Part R : 112,71 €

Ticker Bloomberg : PERGNI FP / PERGNR FP

Classification : Actions monde

Benchmark : BBG World Large, Mid & Small Cap NR €

Devise de référence : EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Informations administratives

Dépositaire : ODDO BHF

Société de gestion : PERGAM

Souscription / rachat cutoff : 11h

Souscription / rachat règlement : J+2

Frais – Part I

Frais de souscription : 2% max. (non acquis au fonds)

Frais de rachat : 0%

Frais de gestion : 1,2% TTC

Commission de surperformance : 15% de la surperformance du compartiment par rapport à la performance du BBG World Large, Mid & Small Cap NR €

Contact

investors@pergam.net

Performances – Part I



Performances calendaires

	Part I	Part R*	Indice
2022	-25,8%		-13,4%
2023	8,2%	2,0%	16,8%
2024	12,7%	11,7%	23,8%

* Date de lancement : 28/02/2023

Performances cumulées

	Part I	Part R*	Indice
1 mois	-2,2%	-3,0%	-7,3%
3 mois	0,0%	-1,1%	-5,6%
6 mois	1,1%	-0,3%	0,4%
9 mois	4,5%	2,9%	3,2%
YTD	0,04%	-1,1%	-5,6%
1 an	4,1%	2,3%	6,3%
Chg. stratégie**	23,3%	12,7%	32,3%

** Date de changement de stratégie : 03/11/2022

Commentaires de gestion

En mars, le fonds recule de 2,2%, enregistrant néanmoins une forte surperformance par rapport à notre indice de référence, en baisse de 7,3 % sur la période. Cette correction de l'indice s'explique notamment par la poursuite du repli du Nasdaq et des valeurs de croissance. Comme évoqué le mois dernier, le fonds reste bien positionné dans l'environnement de marché actuel.

La décote moyenne pondérée sur la valeur d'actif net (NAV) du portefeuille s'établit à **33,2 %** en fin de mois, contre **33 %** le mois précédent. Nous estimons que la NAV moyenne du portefeuille devrait croître de 9 % par an, dividendes inclus.

Nous avons rencontré le management de **Jardine Matheson** à la suite de la publication des résultats annuels. La société a indiqué vouloir faire évoluer sa stratégie, passant d'un modèle de « owner-operator » à celui d'« investisseur engagé de long terme ». Par ailleurs, **Jardine Matheson** a remanié son conseil d'administration, en y intégrant des administrateurs ayant une expérience reconnue dans le capital-investissement, tels que Janine Feng (Carlyle) et Ming Lu (KKR Asie).

Nous pensons que ces changements auront deux conséquences concrètes, toutes deux positives pour les actionnaires. D'une part, **Jardine Matheson** devrait se montrer moins tolérante à l'égard de ses participations en sous-performance structurelle. D'autre part, la rotation du portefeuille devrait s'accélérer.

À cet égard, on peut citer les opérations annoncées récemment par DFI (participation détenue à 77 % par **Jardine Matheson**), avec la cession de son activité de distribution alimentaire à Singapour et la sortie de sa participation dans Yonghui Superstores. Hongkong Land a également annoncé un virage stratégique, avec un désengagement progressif de l'immobilier résidentiel en Chine, susceptible de libérer jusqu'à 10 milliards de dollars sur plusieurs années.

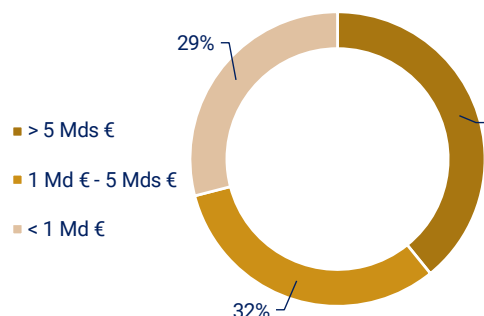
Nous pensons que **Jardine Matheson** réinvestira dans les secteurs de la santé et de l'IT, un mouvement déjà amorcé via sa participation dans Astra. Avec une décote de holding de 35 %, une croissance de la NAV que nous estimons à environ 7 % par an et un rendement proche de 6 %, nous réitérons notre confiance dans le potentiel de **Jardine**, qui représente une pondération proche de 3,4 % dans le portefeuille.



Analyse de portefeuille

Capitalisation boursière

En pourcentage de la poche action



Sociétés
FIRST PACIFIC CO
FAIRFAX FINANCIAL HLDGS LTD
COMPAGNIE DE L'ODET SA
SCHOUW & CO
AKER ASA-A SHARES

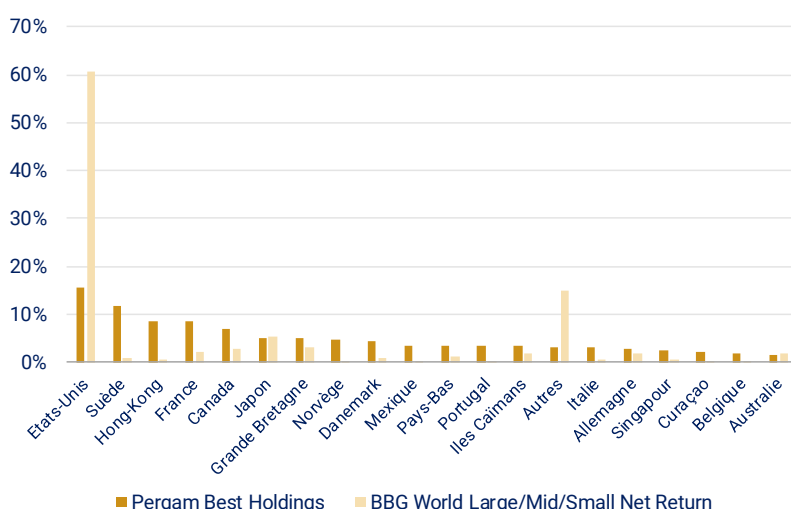
Secteurs
Conso. non cycl.
Finance
Communications
Diversifié
Industrie

Pays	Poids	Capi. Bours.
Hong-Kong	5,4%	2,4 Mds €
Canada	5,2%	30,4 Mds €
France	5,1%	8,8 Mds €
Danemark	4,3%	2,0 Mds €
Norvège	4,2%	3,5 Mds €

Principales lignes du compartiment

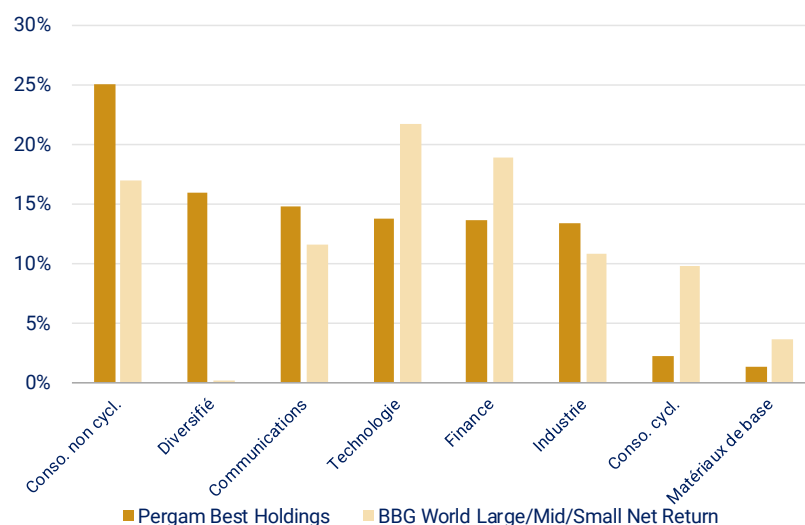
Répartition géographique

En pourcentage de la poche action



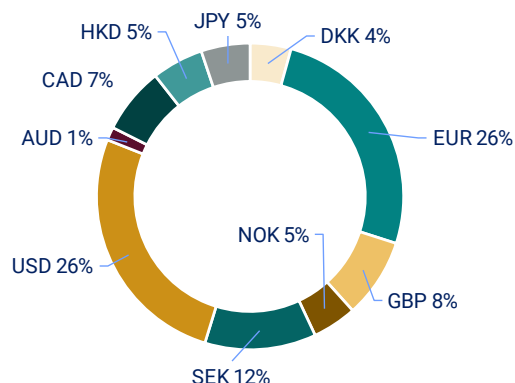
Répartition sectorielle

En pourcentage de la poche action



Exposition devises

En pourcentage de la poche action



Mesures de risques

Ratios	Compartiment
Active Share	99,86%
Volatilité (1 an)	11,0%
Beta (1 an)	0,82
Tracking Error (1 an)	-2,19%
Ratio de Sharpe (1 an)	0,13
Ratio de Sortino (1 an)	0,25

Principaux contributeurs

+	Poids	Contrib.	-	Poids	Contrib.
MBB SE	2,2%	0,80%	KINNEVIK AB - B	2,9%	-0,57%
AKER ASA-A SHARES	4,2%	0,22%	ITALMOBILIARE SPA	3,0%	-0,45%
SCHOUW & CO	4,3%	0,21%	EXOR NV	3,4%	-0,40%

Principaux mouvements

Achats : DCC PLC, SYNCONA LTD
Ventes : MBB SE, PURETECH HEALTH PLC



Données ESG

Notre approche ESG

Méthodologie



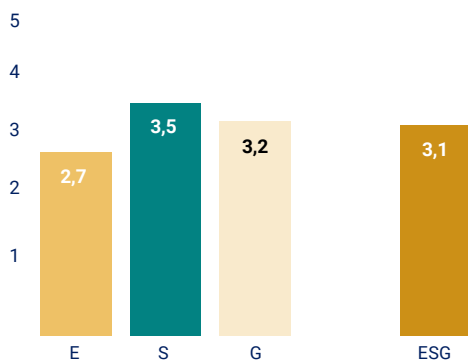
La prise en compte de critères extra-financiers dans notre méthodologie ESG s'effectue selon une approche « Best in Universe », à travers plusieurs filtres, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%.

Les filtres mis en place sont :

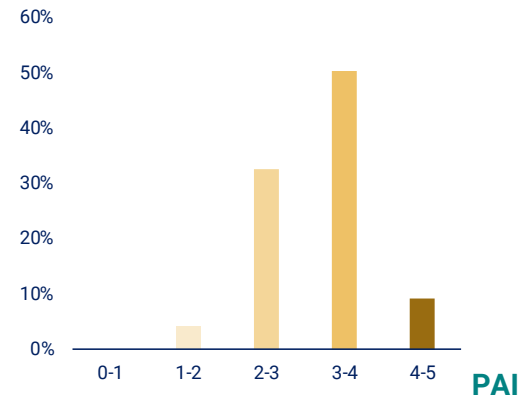
- **Politique d'exclusion** : nous appliquons des exclusions sectorielles et normatives
- **Gestion des controverses** : Notre objectif principal est de minimiser les impacts négatifs sur le portefeuille grâce à un suivi des controverses
- **Notation interne** de chacun des piliers E, S et G pour l'ensemble des émetteurs :
 - Pergam a créé sa propre matrice de notation ESG avec une sélection sur mesure des critères, sur la base d'une analyse qualitative et quantitative
 - Une analyse supplémentaire est effectuée lors des échanges avec les émetteurs inclus dans le portefeuille
 - La Gouvernance a un rôle prédominant car selon nous elle est un prérequis pour la mise en œuvre des piliers E et S par les émetteurs
 - E = 30% S = 30% G = 40%

Note moyenne des piliers E, S et G

Répartition par notation ESG



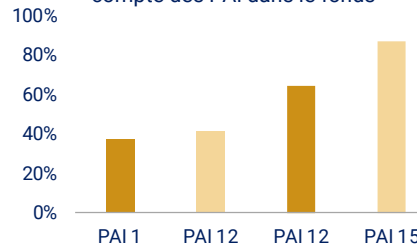
- La note moyenne ESG du fonds est de 3,1/5
- La note du fonds sur le pilier Environnement est de 2,7/5
- La note du fonds sur le pilier Social est de 3,5/5
- La note du fonds sur le pilier Gouvernance est de 3,2/5



Meilleures notes émetteurs du fonds

Émetteur	Note/Score	Poids	Secteur
WENDEL	4,38	2,9%	Diversifié
KINNEVIK AB - B	4,33	2,9%	Technologie
ITALMOBILIARE SPA	4,15	3,0%	Conso. non cycl.
BOLLORE SE	4,10	0,4%	Communications
SCHOUW & CO	3,96	4,3%	Diversifié

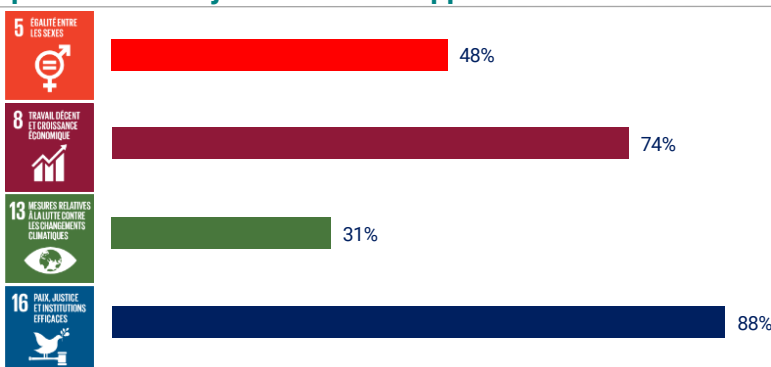
Taux de couverture de la prise en compte des PAI dans le fonds



Pergam ne prend pas en compte les PAI, cependant à travers sa sélection de critère ESG nous prenons en comptes certaines PAI comme :

- **PAI 1 (Tableau 1 ESMA)** Émissions de GES
- **PAI 12 (Tableau 1 ESMA)** Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements
- **PAI 12 (Tableau 3 ESMA)** Activités et fournisseurs présentant un risque important d'exploitation d'enfants par le travail
- **PAI 15 (Tableau 3 ESMA)** Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Exposition aux objectifs de développement durable ODD



Ce schéma représente les principales expositions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies qui sont aux nombres de 17 et ciblant des problèmes tels que la pauvreté, la santé et l'éducation. A travers les critères de notation mis en place, nous évaluons les expositions des entreprises à ces objectifs. Pergam a choisi de suivre particulièrement les 4 ODD ci-contre.



Informations importantes : Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'OPCVM peut ne pas être approprié à tous les investisseurs. Les risques et frais liés à l'investissement dans l'OPCVM sont décrits dans le DIC (document d'information clé pour l'investisseur) et le prospectus de cet OPCVM, qui sont téléchargeables à partir du site www.pergam.net. Pergam invite les personnes concernées à en prendre connaissance. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Ce document doit être lu conjointement avec le prospectus et le DIC qui sont disponibles sur notre site internet www.pergam.net.

« Source : Bloomberg Index Services Limitée. BLOOMBERG® et les indices référencés dans le présent document (les « Indices », et chacun de ces indices, un « Indice ») sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées (collectivement « Bloomberg ») et/ou d'un ou plusieurs fournisseurs tiers (chacun de ces fournisseurs, un « Fournisseur Tiers ») et ont obtenu une licence d'utilisation à certaines fins pour PERGAM SAS (le « Licencié »). Dans la mesure où un fournisseur tiers apporte une propriété intellectuelle en relation avec l'indice, ces produits tiers, noms de sociétés et logos sont des marques commerciales ou des marques de service et restent la propriété de ce fournisseur tiers.

Bloomberg ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent tous les droits de propriété sur les indices Bloomberg. Ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, n'approuvent ce matériel, ni ne garantissent l'exactitude ou l'exhaustivité de toute information contenue dans le présent document, ni n'offrent aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui en seront obtenus et, dans la mesure maximale autorisée par la loi, ni Bloomberg ni les concédants de licence de Bloomberg, y compris un fournisseur tiers, ne pourront être tenus responsables des blessures ou des dommages qui en découlent. »